

AVIS

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Une demande de certificat d'autorisation de démolition d'immeuble sera entendue à la séance du comité de démolition qui aura lieu le 2 octobre 2023, à 18h30, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270 rue Victoria, à Lac-Brome. Toute personne peut assister à la réunion.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à Owen Falquero, greffier de la municipalité.

<u>Demande:</u>

Bâtiment principal résidentiel au 191, chemin de Knowlton, lot 4 265 870, zone URA-25-K16, Lac-Brome.

Propriétaire: Kamaredine Mohamad

Usage projeté suite à la démolition :

Reconstruction résidence unifamiliale

Donné à Lac-Brome Ce 20 septembre 2023

Owen Falquero, B. A. LL. B. J. D. Avocat
Greffier